

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **49 (1957)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

affirment:

- qu'il est nécessaire de renforcer les institutions d'enseignement professionnel;
- qu'il est en particulier utile de créer chez nous un technicum;
- qu'il est indispensable de faire en sorte que les jeunes gens doués puissent recevoir une formation professionnelle complète, quel que soit l'état des ressources de leurs parents;
- que le rôle naturel des organisations professionnelles patronales et de salariés est de s'occuper activement et directement de la formation des jeunes générations;

proposent la solution concrète suivante à réaliser avec la collaboration des pouvoirs publics:

- il y aurait lieu d'instituer dans le canton de Vaud une contribution pour la formation professionnelle, fixée en pour-mille des salaires payés dans le canton;
- le produit de la contribution, augmenté des subventions des pouvoirs publics, devrait être géré par un organisme interprofessionnel paritaire, qui pourra le remettre aux organismes professionnels paritaires existants ou qui se constitueront;
- le produit de la contribution sera utilisé non seulement pour financer et équiper les écoles professionnelles (technicum compris), mais encore pour fournir les ressources indispensables aux jeunes gens pendant le temps de leur formation.

Les promoteurs de cette solution travailleront à la préparation et au lancement d'une initiative législative pour la faire appliquer.

Lausanne, le 30 janvier 1957.

Bibliographie

Le Mouvement syndical autrichien. Par *Fritz Klenner*. Préface d'Anton Proksch, secrétaire général de l'Union syndicale autrichienne.

Cette troisième monographie de la Confédération internationale des syndicats libres est consacrée à un des mouvements syndicaux européens les plus anciens, les mieux construits, dont l'action efficace est basée sur de solides traditions. Les épreuves ne lui ont pas manqué. Mais les formes différentes de fascisme qui déferlèrent sur cet aimable pays s'écrasèrent en définitive contre le mur d'airain de l'organisation syndicale toujours renaissante. Il faut lire cette épopée écrite, brillamment traduite par notre ami Chopard. Elle vous instruira, réchauffera vos enthousiasmes et vous donnera le goût de la construction systématique, patiente, laborieuse, efficace.

C'est un livre qui doit figurer non seulement dans les bibliothèques ouvrières, mais dans les archives de tous les secrétariats syndicaux.

Pour l'obtenir, il suffit de remplir le bulletin de commande imprimé sur la couverture de la présente revue et de l'envoyer au secrétariat de l'Union syndicale suisse, Monbijoustrasse 61, à Berne.

Comme nous n'avons en stock que quarante exemplaires, les commandes seront honorées dans l'ordre de leur arrivée. M.

Nouveau dictionnaire pratique de correspondance commerciale et privée. Par *Georges Duttweiler*, professeur à l'École supérieure de commerce de Lausanne. Un fort volume de 400 pages, solidement relié. — Edition Radar et Générale S. A.

De multiples ouvrages traitent de la correspondance en générale, commerciale en particulier, L'œuvre de M. Duttweiler se distingue par sa claire ordonnance,

sa présentation artistique, son originalité, l'ampleur de ses matières, la répartition judicieuse de la théorie, de la pratique et des exemples choisis.

Les secrétaires de syndicats trouveront d'utiles enseignements, faciles à repérer dans la table des matières, sur les notions fondamentales du droit (privé, des sociétés, pénal, fiscal, administratif).

Un mémento alphabétique, d'orthographe et de style, un lexique des mots difficiles, un tableau des principaux verbes irréguliers complète cet ouvrage substantiel.

Certaines règles raisonnables de savoir-vivre énoncées par l'auteur feront sourire sans doute les militants syndicaux. Par exemple celle qui commande à un homme de se lever pour saluer un supérieur. Il est vrai que l'auteur parle du bureau, où certaines coutumes fin de siècle ont cours encore de nos jours. En revanche, ils approuveront les judicieux conseils de ne pas parler la cigarette au bec ou de renoncer à fumer des « clous de cercueil » dans les lieux publics!

Le prix de souscription de cet ouvrage, prolongé jusqu'au 30 juin, est de 22 fr. 80 au lieu de 26 fr. 70 après. E.